



Tout doit être à taille humaine.
Autogestion, anticapitalisme,
antiproductivisme.
Dehors les autocrates et
professionnels de la politique.
Retrouvons toutes les dimensions de
l'Existence.

antoniales
2011



Sylvain Rochex

30 ans, homme de théâtre

& Carine Serpollet

32 ans, employée de magasin biologique



Si le système t'en fait baver



Objecte!

...C'EST PARTI POUR LA DÉCROISSANCE...

Un riche homme d'affaires était en vacances en Inde. Un matin, sur la grève, il aperçut la barque d'un pêcheur qui rentrait.

- Oh là ! lui cria-t-il. La pêche a été bonne ?

Le pêcheur lui sourit et lui montra quelques poissons posés au fond de sa barque :

- Oui, c'est une bonne pêche.
- Il est encore tôt. Je suppose que tu y retournes.
- Y retourner ? demanda le pêcheur.

Mais pour quoi faire ?

- Mais parce qu'ainsi tu en auras plus, répondit l'homme d'affaires, à qui cela semblait une évidence.

- Mais pour quoi faire ? Je n'en ai pas besoin !
- Quand tu en auras plus, tu les revendras !
- Mais pour quoi faire ?

- Tu pourras changer ta vieille barque contre un joli petit bateau.

- Mais pour quoi faire ?
- Eh bien, avec ton petit bateau, tu pourras avoir plus de poissons.

- Mais pour quoi faire ?
- Eh bien, tu pourras prendre des ouvriers.
- Mais pour quoi faire ?
- Ils pêcheront pour toi.
- Mais pour quoi faire ?
- Tu deviendras riche.

- Mais pour quoi faire ?
- Tu pourras ainsi te reposer.

Le pêcheur le regarda alors avec un grand sourire :

- C'est justement ce que je vais faire tout de suite.

« Décroissance » ? C'est un « mot obus » qui permet de pulvériser l'idéologie absurde de la croissance pour la croissance, de décoloniser nos imaginaires.

Il faut un nom qui dérange à la hauteur des dégâts causés par la pensée dominante et la marchandisation du monde...

Contact : sylvain.rochex@gmail.com

Tél : 04 79 75 11 73

Site de coups de queue:

www.senzu.net

Site de la transformation sociale culturelle:

www.lebravesoldatchveik.org

Infos sur la Décroissance

et

POUR IMPRIMER
VOS BULLETINS DE VOTE

www.partipourladecroissance.net



Photo du recto : Christophe Broche

Nos chantiers : la dotation inconditionnelle d'autonomie, le revenu maximum autorisé, la gratuité de l'usage et le renchérissement du mésusage, la relocalisation, le ralentissement, l'attention aux autres, l'autonomie, la solidarité, la sérénité, la convivialité et la joie de vivre.



Sylvain Rochex, homme de théâtre, auteur du site de coups de gueule en vidéo : www.senzu.net, membre de la Fédération des Compagnies Professionnelles du spectacle vivant et du Collectif Brave Soldat Chvéik (le blog non politiquement correct qui réagit sur les politiques culturelles), **est candidat aux Cantonales au canton du Chatelard dans les Bauges (73).**

Agriculture et Culture, même combat, c'est le pot de fer contre le pot de terre.

Une candidature Savoyarde pour le Parti Pour La Décroissance avec une couleur artistique et culturelle.

Si la « Décroissance » nous conduira à retrouver toutes les dimensions de l'existence, le temps de l'homme, **qu'allons-nous pouvoir faire ensuite puisque les moyens de l'Art et de la Culture sont confisqués par une caste de privilégiés ?**

Il y a bien deux combats à mener de front : la Terre et le Jeu. Le jeu des relations humaines. L'humus et l'humilité.

Mettons des fermes, pas des grandes surfaces. Mettons des « théâtres » pour sublimer en rencontre toutes les énergies, pas, des caméras de vidéos surveillance (dernière œuvre du PS Chambérien).

Nous proposons la transition écologique totale, une société basée sur le partage et la solidarité, la protection du vivant et une transformation sociale dans le domaine artistique et culturel afin que tout le monde puisse s'exprimer et SE RENCONTRER. L'économie doit être basée sur les ressources naturelles. La simplicité volontaire et la sobriété doivent être cultivées. L'école doit être le lieu de la rencontre de l'autre, et non pas le lieu de la recherche d'une position sociale.

Notre but : la paix sociale et l'harmonie.

Le plaisir de vivre, d'être ensemble, la qualité de présence.

« Les autres, c'est le ciel ».

Sylvain Rochex portera donc les idées du Collectif Brave Soldat Chvéik (www.lebravesoldatchveik.org) à ces élections en même temps que celles de la « Décroissance ».

Vous trouverez le manifeste pour de nouvelles politiques culturelles, ci-joint.

Et Vive la Révolution.



PARTI POUR LA
DÉCROISSANCE

Contacts : sylvain.rochex@gmail.com

06 77 78 79 46

04 79 75 11 73

www.senzu.net

www.lebravesoldatchveik.org

www.partipourladecroissance.net



Aux candidats aux élections cantonales

Le 28 février 2011

MANIFESTE

Objet : ***Propositions pour l'établissement d'une nouvelle politique culturelle concernant le spectacle vivant en Savoie.***

Madame, Monsieur,

De nombreuses **Équipes professionnelles artistiques vivent et travaillent en Savoie** dans le domaine du Spectacle Vivant. Elles ont de plus en plus de mal à pouvoir exercer leur travail de « création et de diffusion », du fait des politiques successives menées par l'Etat et les Collectivités locales depuis plus de trente ans. La concentration des moyens sur des grosses Structures budgétivores, de type « Scènes Nationales », la politique de « labélisation », véritable erreur dans le secteur culturel, fragile par essence où la qualité ne peut jamais être garantie, empêche la plupart des Équipes Savoyardes d'exister et de vivre sur leur propre territoire (accès aux salles de spectacles publiques équipées, très difficile et réservé à des Equipes extérieures bénéficiant d'un véritable protectionnisme). Les Equipes artistiques du Département sont donc victimes, entre autres, d'une concurrence déloyale et faussée.

Certains départements dont la Savoie, conscients du déséquilibre existant, ont mis en œuvre un certain nombre de dispositifs pour soutenir les Équipes artistiques et la mission sur la « création et la diffusion », actuellement en cours, nous semble très positive pour le « bien commun ».

Il est, en effet, urgent de passer à une autre étape de la décentralisation, un changement réel du paysage culturel du « spectacle vivant », plus proche des populations, ne décrétant pas « l'excellence », « la qualité », d'en haut, de façon dogmatique, ce qui relève de l'imposture intellectuelle mais ouverte à tous et permettant une véritable conquête des Publics.

Nous vous faisons parvenir nos constats et propositions à mettre au débat. Nous vous demandons, en retour que vous nous fassiez connaître votre point de vue, par écrit, afin que nous puissions informer la population sur vos réactions.

Les Equipes artistiques défendent leurs droits et ceux-ci sont légitimes. Dans une économie de marché, nous demandons, simplement, dans un souci de cohésion sociale, une régulation oeuvrant dans le sens de l'intérêt général.

Nous vous savons attentifs à l'expression artistique de chacun et à votre volonté de soutenir les emplois. Nous restons, bien évidemment, à votre disposition pour toutes précisions et explications.

En vous remerciant de l'intérêt que vous porterez à nos propositions, veuillez recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de nos meilleures salutations.

FÉDÉRATION DES COMPAGNIES PROFESSIONNELLES DU SPECTACLE VIVANT

23 rue croix d'or, 73000 Chambéry courriel : FEDECPSV@FREE.FR

La Fédération des Compagnies Professionnelles du Spectacle Vivant, soucieuse de l'intérêt général concernant les différents Publics (spectateurs) et les Équipes artistiques, fait le constat et les propositions suivantes à mettre au débat pour sortir de l'impasse :

CONSTAT :

Les Equipes artistiques basées en Savoie (théâtre, musique, Danse) sont un vivier important de création et une richesse qu'il faut valoriser. Elles participent à l'irrigation du territoire, à la conquête de nouveaux publics et à la création du lien social. Elles représentent de nombreux emplois. Elles participent, également, à leur niveau, à la vie économique locale (*graphistes, imprimeurs, réception, entre autres....*) avec un impact non négligeable.

Des moyens importants sont consacrés à la création et à la diffusion du Spectacle Vivant, en Savoie. A titre d'exemple, la « Scène Nationale », basée à Chambéry, bénéficie par le biais de financements croisés et de recettes, d'un budget d'environ **5 Millions d'euros**. Autre Scène importante existante, le « Dôme Théâtre », à Albertville, conventionnée Danse par l'État et labellisée « Scène Régionale ».

On pourrait se féliciter de cette situation mais force est de constater que ces Structures importantes ne diffusent que leurs propres réseaux dont sont exclues, sauf exception, les Equipes artistiques basées sur le territoire de la Savoie, sans aucune justification ; la qualité de nombreuses productions locales en Théâtre, musique, Danse, n'étant, pourtant plus à démontrer. Les Equipes locales sont donc victimes **d'une concurrence déloyale, d'une concurrence faussée**, à plusieurs niveaux (*conditions de création, de diffusion, financements, communication....*) face à des Compagnies extérieures non soumises aux lois du marché et bénéficiant, déjà, d'aides importantes de l'Etat, de leurs Collectivités locales, sans aucune analyse ni justification sur la valeur de leur production artistique. (*phénomènes de copinage, consanguinité, régulièrement, dénoncés..*)

Par ailleurs, les publics touchés sont toujours les mêmes, ce qui va à l'encontre des objectifs toujours mis en avant dans les discours de « conquête des publics » et de « démocratisation culturelle ».

La Fédération tient à préciser qu'elle ne conteste, absolument pas, l'existence de la « Scène Nationale » mais s'étonne que le sujet soit, systématiquement tabou. Elle accrédite l'idée que les **Institutions doivent se mettre au service de la création locale**, ce qui est le contraire de la politique menée, actuellement.

La Fédération est satisfaite que le Conseil Général de la Savoie soutienne les Equipes artistiques par le biais de subventions, par la possibilité d'accès au « CDPMC » (Montmélian), à de mini-résidences, par la programmation, dans le cadre des « Estivales du Château » d'Equipes Savoyardes, par la mise en place de soutiens spécifiques, lors d'actions en direction des scolaires, dans les quartiers en difficulté, dans les zones rurales et dans l'opération « Belvédère des Alpes ».

Elle est, également, sensible au fait que la Ville centre, Chambéry, subventionne les Equipes artistiques basées sur sa commune et entame un dialogue avec elles mais elle déplore le manque

ou la grande difficulté d'accès, pourtant indispensable, aux bâtiments publics équipés existants, payés par le contribuable (*théâtre Charles Dullin, Espace Malraux, Cité des Arts, Totem..*) afin de préparer et de diffuser leurs spectacles, ce qui pénalise, gravement, les Compagnies en les empêchant de travailler dans des conditions normales sur leur propre territoire.

« L'Espace Malraux », en situation de quasi monopole sur Chambéry empêche, de fait, les Equipes locales de travailler en ville mais aussi dans le Département puisque le Conseil Général leur a confié une mission de décentralisation sur la Savoie. Le « Dôme théâtre » reproduit le même schéma. Au final, les pratiques de « dumping » de ces Institutions (*spectacles quasi offerts aux communes accueillantes*) empêchent les équipes Savoyardes de travailler sur leur propre département. Cette situation doit cesser.

La Fédération ne peut accepter le discours affirmant « *qu'il y aurait trop de Compagnies locales* » et « *que celles-ci coûteraient cher au contribuable* ». Elle considère, pour sa part, que **trop d'argent est concentré sur les mêmes Structures** et sur **des Équipes artistiques extérieures** qui bénéficient d'un véritable « protectionnisme ».

Le secteur du Spectacle Vivant est difficile. Les Compagnies Professionnelles sont des Structures fragiles.

La Fédération appelle donc les Élus à une évolution significative de la politique menée, actuellement, par les Collectivités locales, malheureusement, trop souvent copie conforme à celle faite par l'Etat, notamment, la Région Rhône-Alpes et la Ville de Chambéry alors qu'elles n'ont aucune obligation en ce domaine.

Elle fait, donc, plusieurs propositions très concrètes.

Le soutien aux Compagnies savoyardes pourrait se décliner de la façon suivante :

PROPOSITION N° 1 À METTRE AU DÉBAT :

<i>Création d'un circuit de diffusion en Savoie (décentralisation)</i>
--

(Salles équipées existantes mais aussi certaines salles des fêtes, salles polyvalentes, **équipées** pour les représentations, de « boîtes noires »).

L'organisation de cette diffusion décentralisée dans le Département **ne sera plus confiée** à « l'Espace Malraux » et au « Dôme Théâtre » mais serait gérée directement, par le Service culturel du département comme cela se fait dans d'autres Départements (*ex : la Somme, la Seine et Marne, la Basse Normandie, entre autres ...*). Le choix des Équipes retenues se ferait par un Comité transparent, représentatif et selon des règles avec un réel souci de rotation et en évitant les pratiques d'exclusion, actuellement, en cours (Etat, Drac, Région Rhône-Alpes).

*Les Responsables des Structures précitées (Dôme, Malraux) ne peuvent participer à ce Comité et aux choix. Ils mettront, cependant, leur logistique à la disposition de l'action de décentralisation (personnel, matériel – **notion de service public et de bien commun**).*

La nouvelle règle pourrait être la suivante : La moitié des représentations seront, chaque saison culturelle, des productions de Compagnies Savoyardes, non subventionnées par la DRAC. Les Equipes savoyardes bénéficieront de **la moitié des sommes allouées**.

Cette règle permettra un nouvel équilibre par rapport à la situation existante.

PROPOSITION N° 2 À METTRE AU DÉBAT :

Cellule de création pilotée par l'Espace Malraux, Scène Nationale de Chambéry et de la Savoie

La moitié des sommes allouées à cette action concernera, exclusivement, les Équipes savoyardes non soutenues par la DRAC.

Le Responsable de Malraux ne peut intervenir dans le choix des Equipes pressenties par le Comité précité. Il restera pilote, uniquement, pour son réseau.

Il devra mettre à disposition de ces Equipes, les lieux de résidence et créer des conditions favorables à la création du ou des spectacles, de façon identique à son propre réseau de Compagnies.

PROPOSITION N° 3 À METTRE AU DÉBAT :

Résidences

Des temps de résidences, hors Cellule de création, seront, obligatoirement, mis en place par les lieux équipés du Département et, notamment, le « Dôme Théâtre » et « l'Espace Malraux », pour les Compagnies Savoyardes, non soutenues par la DRAC, dans les mêmes conditions que les Compagnies extérieures accueillies par ces Structures, dans un souci d'équilibre.

PROPOSITION N° 4 À METTRE AU DÉBAT :

Cahier des charges des Directeurs des Scènes Régionales et Nationales

Les Responsables de ces Structures ont, actuellement, un cahier des charges si souple qu'ils peuvent agir à leur guise, sans aucun contrôle sérieux ni véritables comptes à rendre. Cette situation engendre depuis plus de trente ans, de nombreuses dérives. Les Élus devront mettre en place des missions précises obligatoires afin d'éviter, à l'avenir, « *la carte blanche et le chèque en blanc* » préjudiciable pour la vie culturelle (*fossilisation du secteur artistique en empêchant son renouvellement, phénomènes de copinage, consanguinité, publics identiques et vieillissant, diminution importante de fréquentation sur vingt ans...*) L'Etat, conscient des dérives, propose une évaluation qui commencera par une auto-évaluation. **Cela n'est pas sérieux.** Les Equipes Savoyardes n'ont pas à dépendre de choix arbitraires des Responsables des « Institutions » qui ne travaillent qu'avec leurs réseaux.

PROPOSITION N° 5 À METTRE AU DÉBAT :

Le Phare (Savoie)

Confié en gestion privée, cet outil a, également, une vocation culturelle. Même si la dimension des lieux semble disproportionnée pour la diffusion théâtrale, par exemple, on peut imaginer qu'il pourrait être utilisé pour la préparation de spectacles sur les périodes libres. (le plateau est équipé en lumière et son). Là aussi, la collectivité a dégagé d'importants moyens financiers et « Chambéry Métropole » continue d'abonder.

PROPOSITION N° 6 À METTRE AU DÉBAT :

Théâtre Charles Dullin à Chambéry (Savoie)

La Fédération a constaté que les attentes des publics, en matière de spectacles vivants (théâtre, danse, musique), étaient très diversifiées et ni les programmations du « Dôme » ni celles de « l'Espace Malraux », ne pouvaient, malheureusement, y répondre, la palette de créations de qualité étant très large dans le reste de l'Hexagone tout comme en Savoie.

Elle propose de reprendre la gestion du « théâtre Charles Dullin », en s'engageant à y présenter une diffusion de qualité, de dimension nationale, complémentaire de celles des deux « Scènes » précitées, dans laquelle pourront s'insérer les Compagnies savoyardes avec un temps de préparation réel pour leurs créations et une rémunération. *Ce sera un plus pour **l'attractivité et la richesse culturelle** de la Ville de Chambéry et du Département. Cela est indéniable et répond à la notion de service public et d'intérêt général.*

Ces propositions et d'autres à venir, seront à préciser et à développer. Elles impliquent la volonté d'un changement de politique culturelle et une autonomisation des Collectivités locales, par rapport aux choix de l'Etat qui se désengage, progressivement mais veut garder ses prérogatives. Les Élus pourront s'appuyer, pour conduire cette nouvelle politique, sur les constats faits, il y a quelques mois, dans le rapport sévère concernant les crédits d'intervention du Ministère de la Culture, au Spectacle vivant, par la Cour des Comptes. (voir Lettre du spectacle n°241 – 4/12/2009.)

La Fédération des Compagnies Professionnelles du Spectacle Vivant est une force de propositions. Ouverte au dialogue, elle propose de rencontrer tous les « acteurs culturels ». Elle souhaite faire entendre sa voix progressiste, lors de débats sereins et sans tabou afin qu'une réforme en profondeur soit réalisée, pour le bien de tous les acteurs, notamment, pour les emplois des « Équipes Savoyardes », **directement menacés**.

Un rééquilibrage, une répartition des moyens consacrés au spectacle vivant est, absolument, indispensable. Elle espère être entendue et souhaite que le « dossier Culture et spectacle vivant / création et diffusion » dépasse les clivages politiques de tous bords. **Elle considère que l'accès aux lieux équipés et la liberté d'expression ne se négocient pas.** Une bonne organisation et un planning suffisent.

Avec la création d'un EPCC, le Département de la Savoie se dote d'un outil intéressant avec des missions plurielles.

Mais si, au final, tous ces enseignements riches et variés ne pouvaient déboucher sur la possibilité, pour ceux qui se seront découvert une vocation artistique, de pratiquer leur art et d'accéder à des salles équipées comme c'est le cas, actuellement, pour les Compagnies Professionnelles Savoyardes, cet outil se révélerait alors, une « coquille en partie vide ». Nous ne le souhaitons pas et nous comptons sur vous, pour qu'amateurs et professionnels puissent rencontrer « les publics » et apporter le « supplément d'âme » voulu par André Malraux.

Il existe une véritable contradiction, voire une aporie à vouloir développer les enseignements artistiques alors même que les élèves ayant développé une « vocation », ne pourront pas travailler sur leur propre territoire et se verront interdire l'accès aux lieux de diffusion équipés pour le spectacle.

*(ex : Ville de Chambéry / vote des Élus décembre 2010 qui limite l'accès pour 6 jours à **une** Compagnie, au Théâtre Charles Dullin, une deuxième, au « Totem », et une troisième au « Scarabée » et uniquement dans le cadre d'une « création », ce qui ne correspond absolument pas aux attentes et besoins exprimés. Les Compagnies Chambériennes demandeuses d'espaces de travail subissent, de fait, un préjudice important depuis plus de 20 ans. Dans le même temps, la « Scène Nationale » a considérablement augmenté ses programmations - 140 représentations à Chambéry) et offre des résidences allant de un mois à trois mois, uniquement, à son réseau.*

Autre absurdité : depuis des années, la Collectivité a investi dans des lieux importants et coûteux pour le Contribuable (pour mémoire : Cité des Arts - 50 Millions d'€, Le Phare 50 Millions d'€, Le Scarabée, Le Manège, Rénovation de la MJC/ Totem de Chambéry 3,8 Millions d'€, Rénovation du Théâtre Charles Dullin, construction de « L'Espace François Mitterrand », Dôme Théâtre....)

Des lieux équipés, en nombre croissant et, quasiment, aucun accès sauf exception, pour les Equipes Savoyardes privées de ces outils de travail, empêchées de préparer leurs spectacles dans un secteur très concurrentiel alors même que **ces lieux sont vides plus de 150 jours / an.**

L'argument consistant à affirmer que l'utilisation plus importante des salles serait trop chère, n'est pas recevable. Il est très possible d'améliorer la gestion des lieux et, notamment, des grosses Structures. Par ailleurs, demande t-on au « club de natation » de s'entraîner dans sa baignoire ? et pourtant une piscine coûte très cher. Et Pourquoi ne pas réserver l'accès de l'Hôpital, uniquement à ceux qui ont les moyens de payer des soins et l'école aux « premiers de la classe » ? **Cette politique d'exclusion, de discrimination culturelle, doit cesser.**

Nous demandons l'accès à toutes les salles publiques qui ont été financées avec l'aide de l'argent public sur tout le territoire de la Savoie. Cela inclus les salles précitées. Nous demandons, en cas de refus, une clause stipulant la **suppression des subventions du Département** aux Associations ou Organismes de gestion de ces structures.

Les Elus du Département devront trouver des accords avec les Communes, la Région Rhône-Alpes, l'Etat afin que l'accès aux bâtiments publics payés par le contribuable, soit garanti.

Tous les dispositifs initiés par les différentes collectivités devront bénéficier à toutes les Equipes artistiques qui en feront la demande (*ex : actuellement, le dispositif intéressant « carte M'Ra », mis en place par la Région Rhône-Alpes, en faveur des lycéens, ne profite qu'aux lieux de spectacles et à certaines structures. Sur Chambéry, une Compagnie Savoyarde jouant au Théâtre Charles Dullin mais non programmée par la Scène Nationale, ne peut en bénéficier. Elle se voit, de fait, empêchée de rencontrer le public lycéen et se retrouve privée d'une recette potentielle. Il s'agit, une nouvelle fois, **d'une concurrence déloyale**. Au Théâtre Charles Dullin et à l'Espace Malraux, Seule, la Scène nationale peut bénéficier de ce dispositif*).

PROPOSITION N° 7 À METTRE AU DÉBAT :

L'aménagement du territoire

- En milieu rural et semi-rural :

Une politique culturelle novatrice doit passer par un véritable aménagement du territoire, avec des lieux de proximité. Selon certains bassins de population, des Salles de fêtes, des salles polyvalentes seront équipées pour recevoir du spectacle vivant. Il ne s'agit pas de construire des Centres culturels mais d'équiper ou de compléter un équipement déjà existant et sortir du syndrome de la salle polyvalente « *qui sert à tout qui sert à rien* ».

Une boîte noire (2 à 3 jeux de pendrillons, un fond noir, des perches, de la lumière et du son appropriés à la salle) permettront, non seulement l'accueil de spectacles présentés par des Compagnies professionnelles mais, également, aux troupes « amateur », à la Chorale, Groupes de musiques locaux, aux écoles.... Un lieu équipé permettra, également, des conditions de réception meilleures pour le spectateur.

- En Ville :

Aménagement, également, de salles de quartiers avec des gradins de 100 à 150 places permettant une proximité Scène / Salles à dimension humaine.

Au final, une vraie politique de décentralisation, d'aménagement, permettant la diffusion de spectacles de petites et moyennes formes et des conditions de travail décentes pour les Equipes Savoyardes.

Cette politique progressiste permettra la conquête de nouveaux publics, de toucher des territoires éloignés de l'offre culturelle et de créer du lien social.

Une politique culturelle sérieuse ne peut plus reposer sur le modèle dépassé des seules « Institutions » qui ne peuvent prétendre détenir le monopole du « bon goût » et de la qualité.

Les Elus ne doivent plus céder aux lobbies des « Institutions », véritable « Etat dans l'Etat » qui monopolisent la majorité des subventions publiques à leur seul et unique profit.

Le spectacle vivant est un secteur économique à part entière et les Compagnies ont, d'ailleurs, l'obligation d'obtenir une licence d'entrepreneur de spectacle pour exercer.

Au-delà de la politique injuste dont sont victimes les Equipes Savoyardes (*il s'agit de leurs emplois et de bouches à nourrir*), nous souhaitons attirer l'attention des Elus sur un certain nombre de risques d'infractions ou délits potentiels, jamais soulevés jusqu'à présent et liés aux politiques culturelles actuelles :

- Concurrence déloyale déjà évoquée (pratiques de « dumping » et de « dénigrement »)
- Concurrence faussée
- Favoritisme
- Protection de monopole
- Entrave à la liberté du travail et à la liberté d'expression
- Position dominante
- Discrimination

.....

Les Compagnies Professionnelles se battent pour leurs droits et leurs droits sont légitimes.

Article 1^{er} de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen du 26 août 1789

***« Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits.
Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité
commune »***

La Fédération des Compagnies Professionnelles du Spectacle Vivant

23, rue croix d'or - 73000 Chambéry

Le blog de la Fédération : <http://www.jerepetedansmacuisine.org>

Rejoignez les utilisateurs du forum pour y déposer témoignages, coups de gueule et propositions en matière de politique culturelle.

Si vous souhaitez contacter/rejoindre la Fédération des Compagnies Professionnelles de Spectacle Vivant, écrivez un email à : fedecpsv@free.fr